

APPEL À PROJETS (AAP)
« Développement solidaire » 2024
FICHE PROJET

- Candidature pour l'appel à projets du 3 mars 2024
- ou
- X Candidature pour l'appel à projets du 10 juin 2024

NOM DU PORTEUR DE PROJET

A-FREAK-A

INTITULÉ DU PROJET :

Transformation du karité - AJRSK – Noubou (Sénégal)

OBJECTIFS DU PROJET

Objectif(s) général (aux) : *A quel(s) objectif(s) de développement le projet contribue-t-il ?*

Contribuer à l'autonomisation d'un village rural enclavé par un projet durable de valorisation de karité

Objectif(s) spécifique(s) : *Quel(s) but(s) spécifique(s), qui contribue(nt) aux objectifs globaux, se donne le projet ?*

- Création d'emplois dans le village de Noubou
- Autonomisation du village sur la production de beurre et d'huile
- Lutte contre l'exode rural et l'immigration clandestine des femmes et des jeunes
- Renforcement des relations inter-villages
- Soutient d'un circuit court et d'une agriculture bio
- Amélioration des conditions de vie des femmes

DATES DU PROJET

X Nouveau projet

σ Poursuite d'un projet

Date de début de projet

01/07/24

Date de fin de projet

31/10/25

BUDGET PRÉVISIONNEL / SUBVENTION DEMANDÉE

Attention : les montants doivent être identiques à ceux figurant sur le budget prévisionnel

Budget prévisionnel global : 63 645 €

Subvention demandée : 29 858 €

LOCALISATION DU PROJET (joindre une carte)

- Sur un ou plusieurs territoires définis d'un même pays éligible à l'APD ;
- Sur un ou plusieurs territoires de plusieurs pays éligibles à l'APD ;
- En multi-pays, associant au moins un pays éligible à l'APD et des pays non-éligibles à l'APD (pays européens notamment).

Pays:

Sénégal

Région:

Kédougou

Commune:

Dakately

Village(s) :

Noubou et villages voisins

CONDITIONS DE SÉCURITÉ

**pour des actions sur des territoires classés en ZONE ROUGE
par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)**

Merci de joindre une note de sécurité à la fiche projet qui décrira en détail la circulation des biens et des personnes, les flux financiers, les contacts et consignes obtenus auprès des autorités françaises (ambassade, consulat) du pays concerné.

Tout déplacement de ressortissants français dans les zones classées rouges de sécurité pour les autorités françaises est interdit.

Les candidats ayant des déplacements sur d'autres zones devront quant à eux, **s'inscrire sur le portail « fil d'Ariane ».**

Dans tous les cas, la Région Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de ne pas soutenir un projet si elle estime que des conditions de sécurité suffisantes pour la réalisation des actions prévues dans le cadre du projet.

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET (10/15 lignes)

L'association AJRSK œuvre pour le désenclavement du village de Noubou. Ce village rencontre des difficultés de par son enclavement et son manque d'aide économique de l'Etat. Leur but premier est donc de lutter contre l'exode rural et l'immigration clandestine des jeunes et des femmes.

Pour cela, les villageois se sont réunis et ont réussi à trouver comme solution la création d'emplois au sein du village afin de stopper l'exode et de créer du développement. En 2016, l'association crée un projet sur l'acquisition d'un moulin à maïs, subventionné par l'ambassade d'Allemagne, pour éviter aux femmes de marcher des kilomètres pour moudre le maïs et créer de l'emploi dans le village.

Suite à ce succès, l'association souhaite se tourner vers la transformation du karité qui est un secteur riche. Actuellement, la transformation de karité est faite par les femmes avec des techniques ancestrales qui demandent beaucoup de temps et de force. On estime que seulement 10% du karité disponible est transformé.

C'est dans ce but que l'association AJRSK, en partenariat avec A-Freak-A, lance un appel de financement afin de pouvoir acquérir deux machines de transformation du karité et de mettre en place des formations adéquates pour les femmes du village pour tirer le meilleur profit de ces machines.

Ce projet permettra donc de créer des emplois pour les jeunes et les femmes, d'améliorer les conditions de vie et de viser une autonomisation d'une production responsable et durable du karité.

CONTEXTE DU PROJET

- Quelle est la situation géographique, économique, sociale et environnementale du territoire sur lequel doit se dérouler le projet présenté ?***
- A quelle(s) problématique(s) et à quels besoins locaux le projet répond ?***
- Expliquer la cohérence et la complémentarité du projet avec les politiques locales, départementales, régionales voire nationales. Les autorités locales sont-elles impliquées ?***
- Indiquer si d'autres projets de développement ont eu lieu ou sont en cours sur la zone et comment votre projet les prend en compte.***
- Un diagnostic préalable a-t-il été réalisé ? Si oui par qui et quand ? Si non pourquoi ?***

1. Le projet se situe au village de Noubou dans le département de Salémata à Kédougou au Sénégal. Le village est connu pour son climat aride, l'enclavement et le manque d'aide économique de l'Etat qui constituent un frein à son développement. Toutes ces raisons conduisent à l'exode rural et à l'immigration des jeunes et des femmes.

2. Le village de Noubou étant isolé, il subit une forte exode rurale et une sous représentation des jeunes et des femmes dans les emplois. Face à ces problématiques, les villageois.e.s se sont rassemblé.e.s et ont décidé de s'unir pour trouver des moyens de faire rester les jeunes et de développer le village en créant des emplois sur place, en s'appuyant sur les ressources naturelles disponibles non-exploitées.

3. Le projet a pour objectif principal de créer des opportunités économiques durables pour les jeunes et les femmes de Noubou, tout en contribuant activement aux politiques nationales et régionales de lutte contre l'exode rural et la migration. Il s'aligne avec la politique nationale visant à stimuler l'emploi en créant des opportunités durables dans les zones rurales. Nous prévoyons de former et d'employer localement, contribuant ainsi à la réduction du chômage et au renforcement de la stabilité économique de la région. En impliquant activement les femmes dans la chaîne de valeur du karité, le projet répond aux objectifs de l'autonomisation des femmes définies dans les politiques locales et nationales (Plan Sénégal Emergent), favorisant l'inclusion et l'égalité des sexes. Il participe au développement économique local en stimulant la production et la transformation du karité. Cela renforce la chaîne de valeur agricole locale, créant des opportunités d'affaires pour d'autres acteurs économiques de la région.

Oui, le projet est soutenu par le Chef de village et le maire de Dakately.

4. L'association AJRSK a déjà reçu un financement de l'Ambassade de l'Allemagne pour une

machine à écraser le maïs en 2016. AJRSK a plusieurs partenaires : AGIRabcd qui soutient le projet de maraîchage, Nexans sont également partenaire financier du projet de production de Karité

5. Un diagnostic préalable a été effectué au niveau du village concernant la faisabilité du projet en enquêtant auprès des femmes et des villageois. Cette étude a été effectuée par les membres de l'association de AJRSK et les autorités locales, c'est-à-dire le chef de village et le maire de la commune de Dakately.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*A quels objectifs de développement durable (ODD) répond votre projet ?
(à cocher)*

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> ODD n°1 - Pas de pauvreté | <input type="checkbox"/> ODD n°10 - Inégalités réduites |
| <input type="checkbox"/> ODD n°2 - Faim « Zéro » | <input type="checkbox"/> ODD n°11 - Villes et communautés durables |
| <input type="checkbox"/> ODD n°3 - Bonne santé et bien-être | <input type="checkbox"/> ODD n°12 - Consommation et production responsables |
| <input type="checkbox"/> ODD n°4 - Éducation de qualité | <input type="checkbox"/> ODD n°13 - Lutte contre les changements climatiques |
| <input type="checkbox"/> ODD n°5 - Égalité entre les sexes | <input type="checkbox"/> ODD n°14 - Vie aquatique |
| <input type="checkbox"/> ODD n°6 - Eau propre et assainissement | <input type="checkbox"/> ODD n°15 - Vie terrestre |
| <input type="checkbox"/> ODD n°7 - Énergie propre et d'un coût abordable | <input type="checkbox"/> ODD n°16 - Paix, justice et institutions efficaces |
| <input type="checkbox"/> ODD n°8 - Travail décent et croissance économique | <input type="checkbox"/> ODD n°17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs |
| <input type="checkbox"/> ODD n°9 - Industrie, innovation et infrastructure | |

NEOTERRA

<https://www.nouvelle-aquitaine.fr/grands-projets/neo-terra-la-feuille-de-route-de-la-transition-environnementale-et-climatique#687>

Est-ce que votre projet participe à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de Néo Terra (ex : traitement de déchets, préservation de la biodiversité, préservation de la ressource en eau, sanctuarisation des terres agricoles et forestières...) ? Si oui, comment ?

Notre projet participe à la réalisation de ces objectifs, car le financement des machines de transformations permettra aux femmes de transformer plus facilement et commercialiser l'huile et le beurre de karité bio et locale dans les marchés aux alentours.

- Ce projet participe à la préservation de la biodiversité en valorisant des produits locaux issus des ressources naturelles du village;
- Ce projet va participer à la création de nombreux emplois nécessaires au sein du village;
- Il s'inscrit dans un partenariat afin de valoriser le karité bio issu du village de Noubou en Nouvelle-Aquitaine auprès d'artisans néo-aquitains en cosmétique naturelle

PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET

ce ne sont ni des prestataires ni des co-financiers

Partenaires techniques à l'étranger

AJRSK Association - Quartier Gomba BP 42 Kédougou Sénégal Président de l'association et responsable du projet : Labo Diallo Tél : +221 77 302 75 35 Mail : boubacarlabodiallo@yahoo.fr Secteur d'activité : Environnement, maraîchage, reboisement, éducation, agriculture	L'association est chargée de faire les évaluations d'activité avec le comité de gestion.
--	--

Partenaires techniques en France

AfreakA, 11 allée Glain 64100 Bayonne
coordinateur de projet : Pierre ADAM
Tel : (+33) 6 71 11 03 86 - pierre@afreaka.fr

Suivi et coordination du projet
Animation d'ateliers d'ECSI illustrés par le projet

Association travaille dans l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, à la sensibilisation au commerce équitable. A l'étranger, elle intervient sur des activités génératrices de revenus par des soutiens techniques et opérationnels.

Université Bordeaux Montaigne - Licence professionnelle
Chargé.e de projet de solidarité internationale et développement durable dans les pays des Suds

Elisabeth Hofmann, directrice des études

Mail : Elisabeth.Hofmann@u-bordeaux-montaigne.fr

Les étudiants et la directrice participent à la réflexion sur la cohérence du projet et à la rédaction du dossier de demande de subvention

ORIGINE DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

1. *Décrivez quand et comment vous avez connu votre (vos) partenaire(s) local (aux) principal (aux) à l'étranger.*
2. *Est-il formalisé par une convention ou autre document ?*
3. *Avez-vous déjà conduit des projets ensemble ?*

1. A-Freak-A a connu AJRSK à la suite d'une mise en lien par le réseau La Guilde. AJRSK a contacté La Guilde sur la recherche d'un partenaire français en France et celle-ci les a dirigés vers l'association A-Freak-A. Des rencontres ont lieu plusieurs fois afin de monter le projet ensemble, à distance et en présentiel lors des voyages du coordinateur d'AfreakA au Sénégal.

2. Une convention a été signée (cf pièce jointe)

3. C'est la première fois que nous travaillons ensemble.

MODALITÉS DU OU DES PARTENARIATS TECHNIQUES

1. *Quelles sont les modalités de fonctionnement de votre partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet ?*
2. *En quoi la réalisation du projet est-elle conçue sur un mode de collaboration, de partage d'expertise, de réciprocité des échanges (quelle est ou a été la place des partenaires techniques (dans la construction budgétaire, dans le choix des indicateurs, le suivi post projet...)) ?*
3. *Avez-vous prévu lors de la réalisation du projet un reversement de la subvention régionale à un partenaire local ? si oui, quel est-il ? et joindre la convention*

1. Les modalités consistent à l'appui financier et technique de la part d'A-FREAK-A, ils interviennent en tant que coordinateur sur le reporting, l'ingénierie de projet et le montage financier. Ces appuis vont permettre la réalisation du projet et en retour, A-Freak-A distribue une part de la production du beurre et de l'huile de karité (Bio) destinée à des artisans en cosmétiques et bien-être en Nouvelle Aquitaine. Le projet participe à des actions d'ECSI auprès de jeunes de la région.

2. La réalisation du projet est conçue en collaboration entre A-FREAK-A et AJRSK. Elle se base sur l'expression des besoins prononcés par les villageois. Les deux partenaires évaluent et mettent en place des stratégies et des solutions pour répondre aux besoins, qui est l'optimisation de la production du beurre et de l'huile de karité et sa durabilité afin de permettre aux femmes et aux jeunes de devenir autonomes dans leur activité et mieux être rémunérées.

Le suivi et l'évaluation du projet se fait par les deux partenaires, par des bilans réguliers notamment auprès des femmes du village. En parallèle, d'autres accords prennent également place pour toute la durée du projet. Les partenaires sont en contact tout au long du projet et co-construisent l'ensemble des éléments de celui-ci.

3. Oui, nous avons prévu lors de la réalisation du projet un reversement de la subvention régionale à notre partenaire local AJRSK.

COMPETENCES ET EXPERIENCES DES ACTEURS

1. *En quoi le projet présenté correspond-il à vos compétences et à celles de vos partenaires ?*
2. *Comment allez-vous pallier les compétences manquantes éventuelles ?*
3. *Avez-vous suivi des formations spécifiques ou avez-vous bénéficié d'un accompagnement par So Coopération ou autres ?*

1) A-FREAK-A a mené depuis longtemps des projets de développement au Sénégal, et l'association est familière au contexte socioculturel de la région et aux spécificités des zones rurales enclavées. En ce qui concerne ARJSK, l'association présente aussi à son niveau des compétences car certains membres de l'association aussi acteurs du projet dans sa réalisation, s'activent sur le développement local. L'association a déjà travaillé avec la GIZ (la coopération allemande) ou l'ambassade de France sur d'autres projets de développement solidaire.

2) Sur les compétences manquantes, à Noubou, le lycée professionnel de Kédougou au Sénégal va assurer la formation à l'utilisation de la machine, l'association présente de l'expérience dans le domaine du projet. En ce sens aussi, A-FREAK-A peut s'appuyer sur So coopération et le Radsî pour renforcer les compétences manquantes éventuelles.

3) A-FREAK-A a été formé à la gestion de projet à travers des parcours organisés par sa coopération. En tant que membre de RADSI, l'association bénéficie également d'un réseau d'acteurs ressources en cas de besoin.

DÉTAILS DU PROJET

Résultats attendus	Actions/activités prévues	Moyens humains, matériels, techniques nécessaires	Rôles du porteur et de ses partenaires dans l'action	Indicateurs de résultats quantitatifs et/ou qualitatifs
<p>R1 : La mécanisation de la production du karité permet une production de beurre et huile de karité plus efficace et moins fatigante pour les femmes du village.</p> <p>R2 : Production optimale du beurre et de l'huile de karité à Noubou, passant par une plus grande production.</p> <p>R3 : Augmentation du pouvoir d'achat des femmes.</p> <p>R4 : Création d'une source de revenus pour les jeunes et donc une motivation à travailler au sein du village</p>	<p>1.1 Achat de machine de transformation du karité.</p> <p>1.2 L'installation des machines.</p> <p>1.3 Création d'un comité de gestion du moulin.</p> <p>2. Création d'équipes tournantes dans le moulin.</p> <p>3.1 Formation des femmes aux machines de transformations.</p> <p>3.2 Récolte et décortique les noix de karité.</p> <p>4.1 Achat d'un véhicule pour assurer la vente des produits du village au marché</p> <p>4.2 Création de plus d'emplois pour les femmes</p>	<p>1 chargé de projet à Noubou</p> <p>1 formateur à l'utilisation des machines</p> <p>1 groupe de 20 femmes ramasseuses et transformatrices de noix</p> <p>1 opérateur pour l'utilisation et la maintenance de la machine</p> <p>1 chauffeur pour la conduite et l'installation des stands au marché</p> <p>1 coordinateur de projet à Bayonne</p>	<p>L'Association AJRSK : sa mission est de mettre en place le projet sur place et de faire les évaluations d'activité avec le comité de gestion.</p> <p>l'Association A -FREAK-A: sa mission est d'assurer le suivi et la coordination du projet d'éducation.</p>	<p>R1 : Le temps de production est diminué.</p> <p>R2 : La quantité de production a augmentée.</p> <p>R3 : Les sources de revenus des femmes ont augmenté.</p> <p>R4 : Le nombre de jeunes financièrement indépendants.</p> <p>Objectif spécifique :</p> <p>Création d'emplois et autonomisation des femmes et des jeunes dans la commercialisation du karité.</p>

CALENDRIER DU PROJET (chronogramme)
12 mois minimum - 36 mois maximum

Modèle de présentation de calendrier d'actions à adapter à votre projet :

- ! indiquer dans la colonne « activités », les différentes étapes ou actions clés de votre projet
- ! indiquer dans la colonne « mois », les noms des mois et l'année. Ex : novembre 2022 / décembre 2023 / janvier 2024 ; ...
- ! colorer la/les période(s) prévisionnelle(s) de réalisation pour chaque activité

PROJET KARITE NOUBOU																
	Juillet 2024	Août 2024	Septembre 2024	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Septembre 2025	Octobre 2025
Activité 1 : cueillette noix de karité																
Activité 2 : achat machine à transformer le karité et installation																
Activité 3 : formation utilisation machine																
Activité 4 : création du comité de gestion et des équipes opérationnelles																
Activité 4 : achat véhicule																
Activité 5 : vente sur les marchés sénégalais																
Activité 6 : vente de karité en Nouvelle Aquitaine																
Activité 7 : interventions pédagogiques																

BÉNÉFICIAIRES DU PROJET

Bénéficiaires à l'étranger

<i>Bénéficiaires directs</i>	<i>Bénéficiaires indirects</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ? 20 femmes et jeunes du village de Noubou. - Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ? La création d'emplois et donc de revenus afin de rester dans le village. - Nombre de personnes ou de familles ? 25 personnes, 15 familles - Nombre de femmes ? 20 femmes (roulement de celles-ci dans des groupes de 10 personnes). - Nombre de jeunes ? 2 jeunes sur la partie équipement et mécanique avec la machine à broyer le karité et le véhicule de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ? <ol style="list-style-type: none"> 1. Les familles des femmes qui transformeront le karité. 2. Les villages voisins qui viendront bénéficier du moulin. 3. Les consommateurs.rice.s sénégalais. 4. Les personnes nécessitant un transport sanitaire d'urgence au village grâce à l'acquisition du véhicule - Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ? <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation du pouvoir d'achat des ménages, facilitant leur accès à une alimentation de qualité et à une éducation de leurs enfants. 2. Augmentation de leurs productions et création d'un réseau entre les villages. 3. L'accessibilité aux produits et la mobilité des personnes seront améliorées

Bénéficiaires en France

<i>Bénéficiaires directs</i>	<i>Bénéficiaires indirects</i>
<ul style="list-style-type: none"> ● Quels sont les bénéficiaires directs visés par le projet ? ● Le réseau d'artisans cosmétiques bien-être composé de 15 partenaires. ● Les 200 jeunes (par an) qui assistent aux formations ECSI. - Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont attendus sur ces bénéficiaires ? <ul style="list-style-type: none"> ● Les impacts attendus de l'action de sensibilisation sur les bénéficiaires sont la sensibilisation aux enjeux des développements locaux en intégrant la question du genre. ● Les 15 partenaires du réseau des commerçants bénéficieront de beurre de karité bio pour leurs cosmétiques. - Nombre de personnes ou de familles ? - Nombre de femmes ? 150 jeunes femmes et 10 artisanes - Nombre de jeunes ? 200 jeunes par an seront sensibilisé.e.s sur le projet. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Quels sont les bénéficiaires indirects touchés par le projet ? ● Les étudiant.e.s de l'Université de Bordeaux Montaigne ayant participé à la rédaction des appels à projet. - Quels impacts (effets à moyen et long terme) sont envisagés sur ces bénéficiaires ? <ul style="list-style-type: none"> ● La participation des étudiant.e.s leur permet d'acquérir des connaissances sur le développement international, l'agriculture, les partenariats internationaux et la considération des questions de genre dans l'approche projet. - Nombre de personnes ou de familles ? - Nombre de femmes ? - Nombre de jeunes ? 5 étudiant.e.s (nombre d'étudiant.e.s ayant participé à la rédaction des appels à projet).

VIABILITÉ DU PROJET ET PÉRENNITÉ DES ACTIONS

1. *Dans quelles conditions les résultats de projet sont-ils viables ?*
2. *Comment allez-vous vous assurer de la pérennité de ces résultats après la fin du projet ?*
3. *En quoi votre action favorisera l'autonomie des bénéficiaires et leur appropriation des résultats du projet ?*

1. La viabilité du projet est estimée sur la rentabilité et la capacité de production des machines à mettre en place une activité dans une longue durée, soit 5 ans après le début du projet. Un fond d'amortissement doit être constitué pour pouvoir renouveler les machines à ce terme. Ainsi, la multiplication des machines faciliterait le développement des activités de production et de vente du beurre de karité.
2. La pérennité des résultats sur le projet est évaluée par l'autonomisation du village, sur la production optimale de beurre de karité sans d'éventuelles recherches de financement dans la durée et pour le maintien de l'activité économique en la matière. Les villageois doivent être en capacité de réaliser la transformation du karité et l'entretien des machines de manière autonome.
3. La production et vente du beurre de karité est l'une des principales activités économiques du village avec un environnement propice et fertile à la culture de noix de karité. L'avantage des ressources naturelles en leur possession pour les villageois.e.s est le développement d'activités dans le domaine créant des emplois. La modernisation des outils de travail facilitera le travail aux bénéficiaires en matière de rentabilité, d'efficacité et d'efficience. L'activité sera dans ce cas économiquement rentable pour le village et les cibles du projet. L'acquisition d'un véhicule permettra par ailleurs d'associer au karité les autres productions cultivées au village pour les proposer au marché hebdomadaires. C'est une opportunité supplémentaires pour les autres agriculteurs du village en dehors du volet karité.

SUIVI ET ÉVALUATION DU PROJET

1. *Comment organisez-vous, en lien avec les différentes parties prenantes, le suivi du projet ? Décrivez précisément le dispositif de suivi.*
2. *Comment avez-vous prévu d'évaluer votre projet ? Décrivez brièvement le dispositif d'évaluation, la méthode, les moyens et les outils utilisés.*

- 1) Le suivi du projet s'organisera sous différentes formes.
Dans un premier temps, en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des femmes, un bilan oral sera fait avec les intéressées après 1 semaine, puis 1 mois et enfin 6 mois, et ce, par l'association mais également auprès des centres de santé pour vérifier que le nombre de consultations diminue.
En ce qui concerne la production, pour vérifier qu'il y a effectivement un gain de temps, d'énergie et plus de production, il y aura un suivi de production journalière, mensuelle et annuelle.
L'augmentation du nombre d'emplois et des sources de revenus des femmes sera également vérifiée en fonction du nombre d'emplois créés et du montant perçu par les femmes aux différents postes.
- 2) Chaque fin de mois, il y aura un rapport d'activité sur les points forts et faibles du projet lors d'évaluations et de réunions.

ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE VALORISATION DU PROJET EN NOUVELLE-AQUITAINE

1. *Quelles actions d'information, de communication autour du projet avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine ? Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés.*
2. *Avez-vous référencé votre projet sur le site de « So Coopération » (lien sur le règlement de l'appel à projets) ?*

- 1) Le projet compte proposer une campagne de communication en Nouvelle-Aquitaine via les réseaux sociaux d'AFreakA et son site internet. Celle-ci

portera sur la communication sur le beurre de karité (Bio) du village de Noubou à des professionnels qui sont les 15 partenaires du réseau commerçant sur la cosmétique éco-responsable.

2) oui

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET/OU D'EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE EN NOUVELLE-AQUITAINE

- *Quelles actions de sensibilisation et/ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) avez-vous prévu de réaliser en Nouvelle-Aquitaine dans le cadre spécifique de ce projet ? Quels messages d'ECSI voulez-vous faire passer auprès de la population néo-aquitaine à travers ces actions ?*
- *Préciser pour chaque action : sa nature, la date et le lieu de réalisation, les outils et supports utilisés, les publics visés, les résultats attendus, les outils et méthodes d'évaluation de ces résultats.*

A-Freak-A remplit une mission de sensibilisation en proposant des actions d'ECSI auprès de 200 jeunes par an en utilisant le projet de Noubou. Le message est de sensibiliser aux enjeux de développement locaux en prenant en compte la question du genre.

Une centaine de volontaires du service civique suivent 2 journées de formation animées par AfreakA de janvier à mars au sein de collège et lycée de la région, ce projet permet d'illustrer la coopération internationale et l'appui à l'ESS. En juillet et août 2025, ce sont des ateliers dans les centres de loisirs du CCAS à Hendaye, le comité d'entreprise d'EDF, qu'AfreakA propose ces ateliers d'éducation populaire.

De plus, la réponse aux appels à projet pour financer ce projet ayant inclus la participation d'étudiants de l'Université de Bordeaux Montaigne, cinq étudiants a donc déjà participé au projet et sensibilisé à ses enjeux.

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

MERCI DE TÉLÉCHARGER ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE SOUS FORMAT EXCEL JOINT.

N'oubliez pas de dater et signer également le budget prévisionnel.

ATTENTION :

La subvention du Conseil régional est attribuée sur la base du budget prévisionnel global. **Pour obtenir la totalité de la subvention**, les dépenses réalisées devront être au moins égales au budget prévisionnel global. Il est donc important de ne pas surévaluer le budget prévisionnel ;

- ✓ Veillez à **respecter les règles budgétaires** explicitées dans le règlement de l'appel à projets.
- ✓ Veillez à **détailler les modes de calculs** de vos dépenses ;
- ✓ Votre budget prévisionnel doit être présenté **en équilibre** : le total des dépenses doit être égal au total des recettes.
- ✓ Seules sont **éligibles** les dépenses réalisées **à partir du 01 janvier 2024**

Date : 9 JUIN 2024

Signature (nom prénom qualité) : **CARTIER Laetitia, présidente d'AfreakA**

APPEL À PROJETS (AAP) « Développement solidaire » 2023 CADRE LOGIQUE



(Obligatoire pour les projets dont le coût total est > ou = à 60 000 € TTC)

	Logique d'intervention	IOV (indicateurs objectivement vérifiables)	Sources de vérification	Conditions (hypothèses)
Objectifs globaux	<p>Lutter contre l'exode rural et l'immigration des jeunes et des femmes.</p> <p>Laisser la mainmise aux populations locales sur la transformation de leurs richesses naturelles.</p> <p>Favoriser les relations inter-villages.</p> <p>Maintenir un circuit court et une agriculture bio.</p> <p>Amélioration des conditions de vie des femmes.</p>	<p>Le nombre de femmes et de jeunes dans le village.</p> <p>Le nombre d'initiatives locales.</p> <p>L'utilisation du moulin par les villages voisins.</p> <p>Quantité de production bio et équitable.</p> <p>Augmentation des femmes qui travaillent et diminution de leurs fatigues physiques.</p>	<p>Recensement des jeunes et des femmes au sein du village.</p> <p>Enquête sur le nombre de projets mis en place par les locaux.</p> <p>Rapport du comité de gestion.</p> <p>L'accessibilité aux produits pour la population environnante.</p> <p>Bilan oral auprès des intéressées, suivi par le centre de santé (nombre de consultations).</p>	
Objectif spécifique	Création d'emplois et autonomisation des femmes et des jeunes dans la commercialisation du karité.	<p>Nombre d'emplois créés.</p> <p>Pérennité du projet.</p>	<p>Rapport du comité de gestion.</p> <p>La production de karité par rapport à l'année.</p>	- L'adhésion des femmes dure dans le temps.

Résultats attendus	<p>R1 : La mécanisation de la production du karité.</p> <p>R2 : Production optimale du beurre et de l'huile à Noubou.</p> <p>R3 : Augmentation du pouvoir d'achat des femmes.</p> <p>R4 : Création d'une source de revenus pour les jeunes.</p>	<p>R1 : Le temps de production est diminué.</p> <p>R2 : La quantité de production a augmenté.</p> <p>R3 : Montants perçus par les femmes sur les activités.</p> <p>R4 : Le nombre de jeunes financièrement indépendants.</p>	<p>R1 : Enquête de terrain par le comité de gestion.</p> <p>R2 : Suivi de la production journalière, mensuelle, annuelle par le comité de gestion et les évaluateurs.</p> <p>R3 : Cahier des charges tenu par le comité de gestion, bilan auprès des femmes.</p> <p>R4 : Enquête de terrain sur la vie des jeunes.</p>	<p>- Il existe une rigueur du suivi par le comité de gestion concernant les rapports.</p>
Activités	<p>1.1 Achat de machine de transformation du karité.</p> <p>1.2 L'installation des machines.</p> <p>1.3 Création d'un comité de gestion du moulin.</p> <p>2. Création d'équipes tournantes dans le moulin.</p> <p>3.1 Formation des femmes aux machines de transformations.</p> <p>3.2 Récolte et décortique les noix de karité.</p> <p>4. Vente de produits par les jeunes.</p>	<p>Moyens</p> <p>2 machines à transformer les noix de karité</p> <p>1 véhicule utilitaire</p> <p>1 local adapté pour la transformation</p> <p>Un responsable de projets à Noubou</p> <p>Un coordinateur à Bayonne</p> <p>20 femmes</p> <p>5 jeunes hommes</p>		<p>- Les machines ne sont pas défectueuses.</p> <p>- Le roulement fonctionne correctement.</p>